



Richesse à partager, avenir à préserver

**Présentation du dispositif de concertation
mis en œuvre pour élaborer
Le Projet de territoire pour la gestion de l'eau Garon'Amont**

Webinaire Amorce :

**Les citoyens au cœur des services publics et la transition
écologique**

11 mars 2021

- Des prélèvements importants (irrigation, eau potable, industrie) sur la Garonne et ses affluents, avec des situations de **tensions récurrentes sur la ressource en période d'étiage (juin-octobre)**.
- **L'amplification du changement climatique**, déjà observable : A l'horizon 2050, diminution drastique des débits d'étiage, jusqu'à – 40 %.
- Des **conflits d'usages** récurrents et exacerbés à l'occasion d'étiages sévères ou de la mise en œuvre de projets d'aménagement structurant.



Lac de Caussade : l'État veut vidanger, les agriculteurs du Lot-et-Garonne promettent "la guerre"

ladepeche.fr/2020/02/26/lac-de-caussade-letat-veut-vidanger-la-hache-de-guerre-est-deterree-pour-serge-bousquet-cassagne-8758044.php



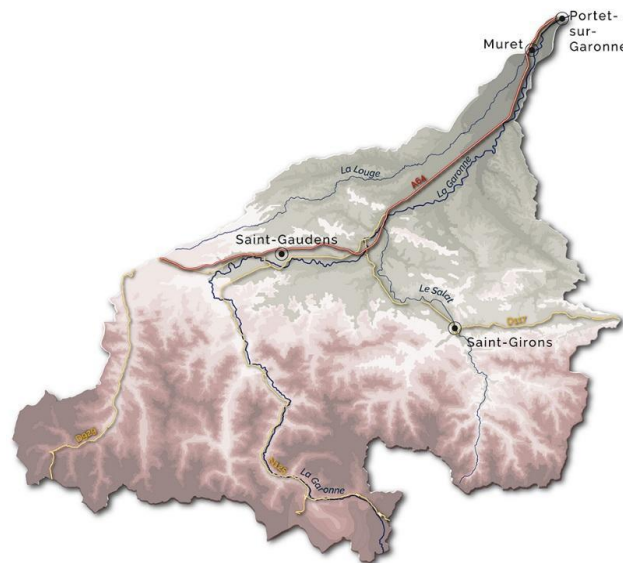
Projet de territoire Garon'Amont



Projet de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) : Démarche non réglementaire définie par l'instruction gouvernementale du 04 juin 2015, actualisée par l'instruction du 07 mai 2019, visant la co-construction d'un plan d'actions multi-partenarial

Localisation : bassin versant de la Garonne en amont de la confluence avec l'Ariège

Maître d'ouvrage :



Partenaires :



en association avec l'amont (Autorités du Val d'Aran), l'aval (Toulouse Métropole) et l'ensemble de la Garonne (SAGE Vallée de la Garonne)

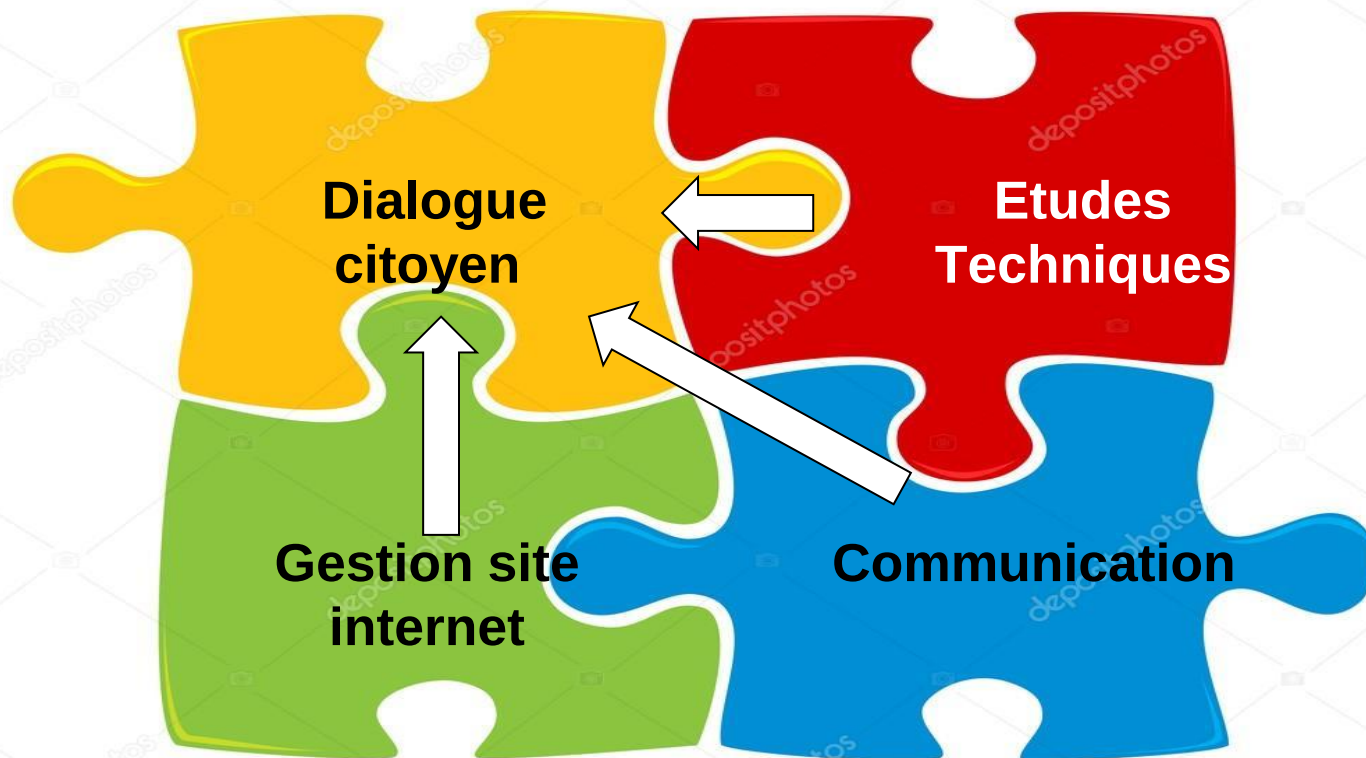
- Partir d'une « feuille blanche », sans idée préalable ou projet déjà en réflexion
- Sortir des oppositions traditionnelles entre acteurs, en mettant le dialogue citoyen au cœur de la démarche
- 3 grands principes :
 - ✓ Responsabilité des institutions
 - ✓ Solidarité territoriale
 - ✓ Cohésion sociale
- La transparence de la démarche, avec la présence de garants de la concertation nommés par la CNDP.

Mise en œuvre



**Eclectic
Experience**

CAMPARDOU
communication



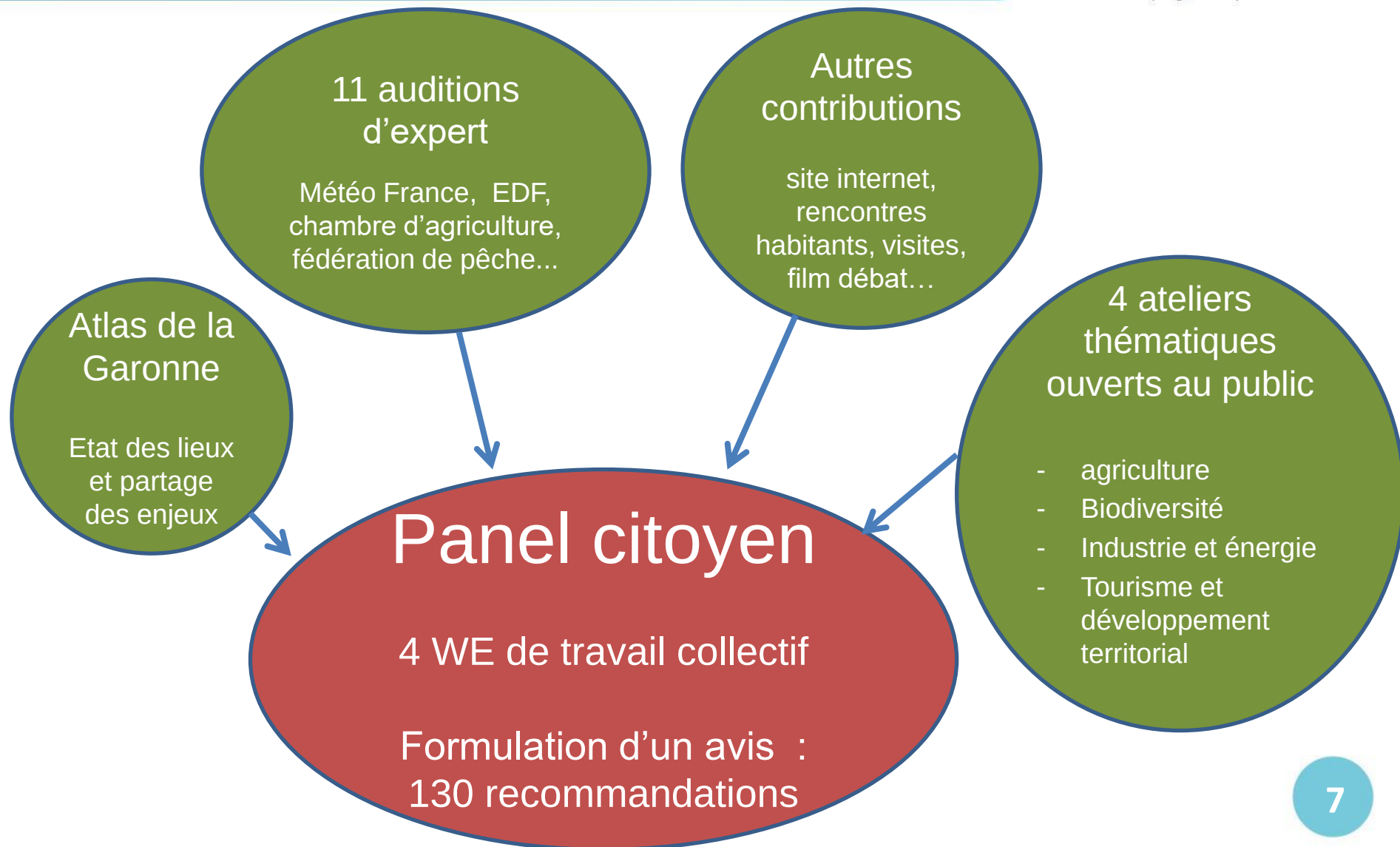
Composition du panel

Sexe	Femme	15
	Homme	15
Lieu de résidence	Haute Garonne (2 habitants de l'agglomération Toulousaine)	22
	Ariège	5
	Hautes-Pyrénées	3
Age	20 à 30 ans	1
	31 à 40 ans	6
	41 à 50 ans	8
	51 à 60 ans	8
	61 à 70 ans	6
	+ de 70 ans	1
Profession	En retraite	8
	Sans activité	1
	Agriculteur	1
	Cadre Ingénieur Directeur	5
	Artisan commerçant profession libérale	7
	Employé, ouvrier	8

30 citoyens à partir d'une liste de 3 000 personnes tirées au sort



Travail du panel (mars à octobre 2019)

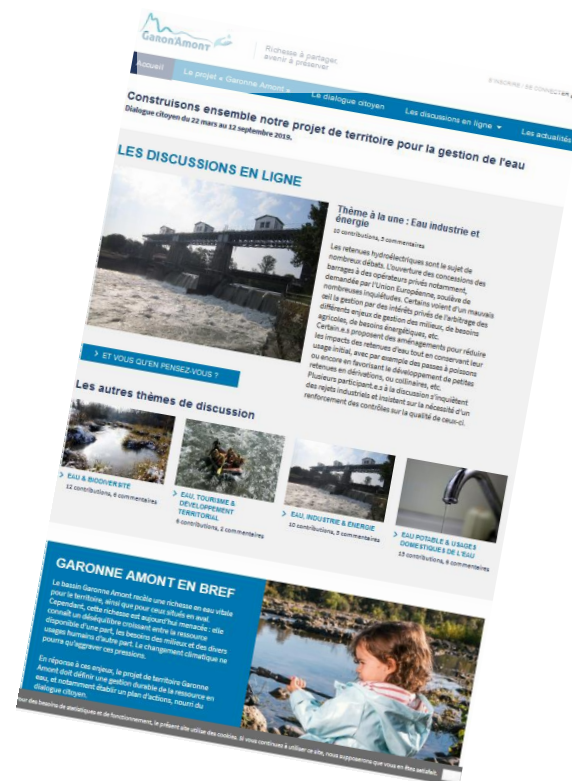


Site internet dédié

- Informer et transparence sur l'avancement de la démarche
- Recueil et affichage des contributions citoyennes

 <https://www.garonne-amont.fr>

+ Newsletters régulières qui renvoient vers le site internet



80
contributions

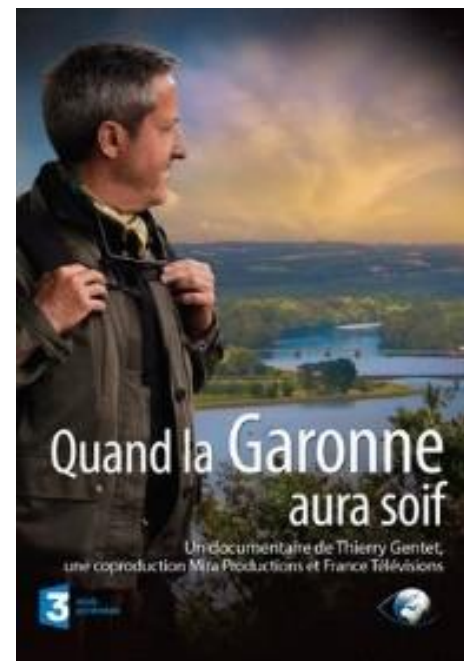
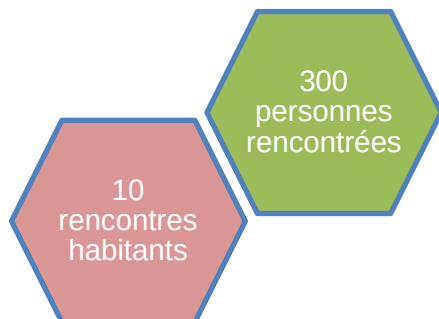
6500
utilisateurs

10 300
visites

Autres rencontres citoyennes

Les rencontres habitants

Les paroles recueillies
alimentent les travaux du
panel.



Ciné débat

80 personnes

Structuration autour de 4 thèmes :

- Sobriété / économies d'eau
- Pacte de gouvernance
- Stocker l'eau
- Aménagement du territoire

Lettre d'Augustin à ses parents

Le 18 juin 2050,

Aujourd'hui, j'ai pu à nouveau me baigner dans la Garonne et admirer le même couple de martins-pêcheurs qui cohabitaient avec un oiseau inconnu.

Cette année, je suis plus serein que l'an passé. Les réserves d'eau de pluie sont pleines et nos efforts d'économie paient. Les orangers et les dattiers ont bien donné. L'eau est bien un enjeu pour tous, je siège demain avec les voisins et des élus pour la gestion coopérative de la microcentrale.

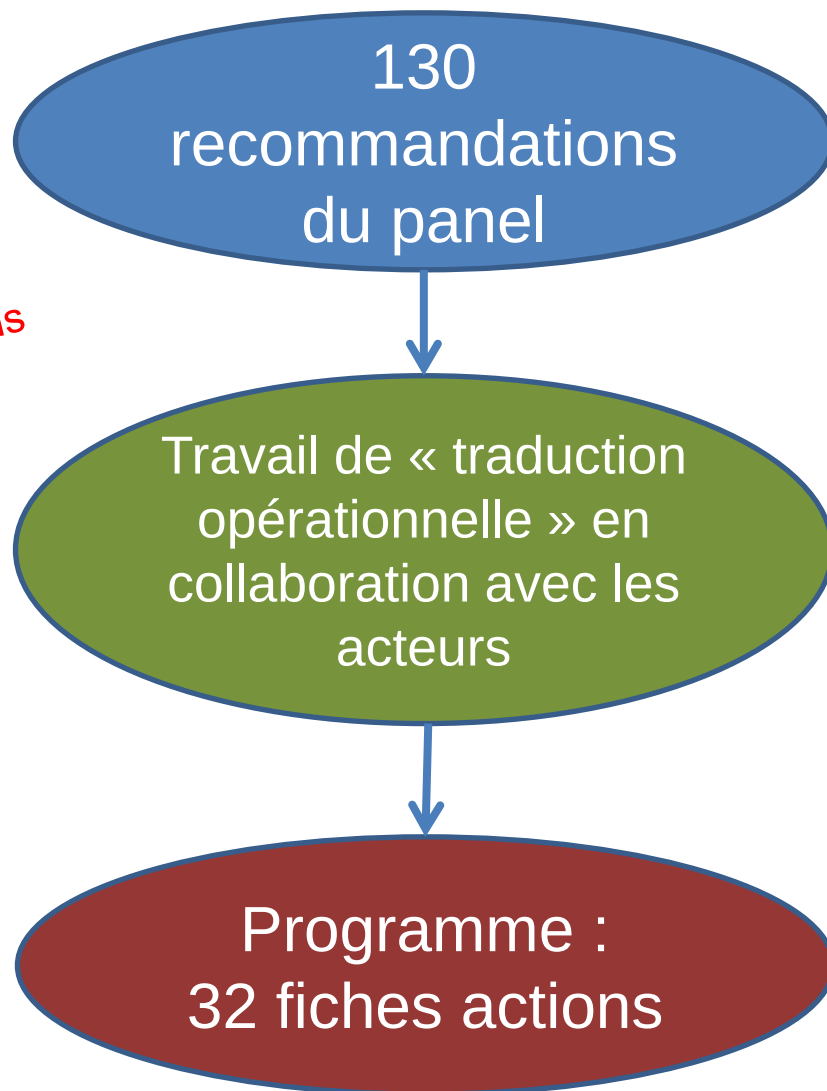
Les événements climatiques à venir vont nous obliger à poursuivre nos efforts mais je pense que vos combats nous ont préparés à ces adaptations permanentes.

Avec mon affection la plus profonde,

Augustin

Programme d'actions (octobre 2019 – octobre 2020)

Traduction intégrale
des recommandations
du panel, sans tri
préalable et en
respectant
la structuration
proposée par les
panelistes



- Création d'un « Comité de concertation », comprenant 58 acteurs, dont 3 panelistes pour assurer la cohérence avec l'avis du panel (réuni à 3 reprises)
- 30 réunions bilatérales avec les acteurs
- Réunions avec les représentants des territoires
- 18 contributions écrites



Thème C – Stocker l'eau
Action C.2.3
Solutions fondées sur la nature

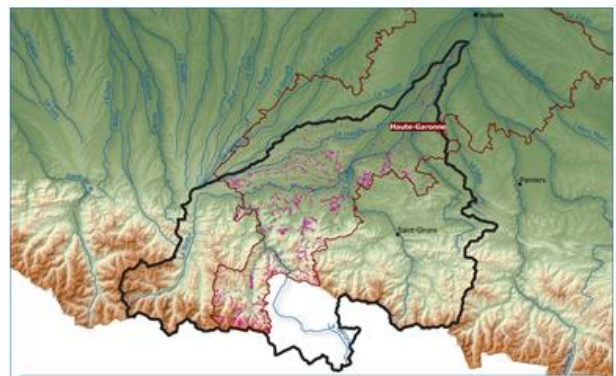
Action C.2.3 Développer un Conservatoire Départemental des Zones Humides en Haute-Garonne (CDZH)

RÉSUMÉ
Mettre en place le Conservatoire Départemental des Zones Humides de Haute-Garonne, à l'échelle du périmètre du PTG, puis du département.
Constituer un réseau labellisé de zones humides, et y accompagner les maîtres d'ouvrages pour une gestion appropriée permettant de préserver, restaurer et pérenniser les nombreux services rendus par ces milieux, notamment hydrologiques.

RÉPOND AUX RECOMMANDATIONS DU PANEL CITOYEN :

- MilieuNat15 ;
- MilieuNat16 ;
- MilieuNat17 ;
- MilieuNat25 et 27.

OÙ ?
Département de Haute Garonne



1

Traçabilité des recommandations du panel citoyen dans les fiches actions

(une fiche action pouvant regrouper plusieurs recommandations du panel)

Créer de la confiance en mettant en œuvre de façon anticipée des actions jugées urgentes par le panel :

- Conservatoire départemental sur les zones humides : création effective et près de 300 ha déjà inscrits
- Préparation d'une expérimentation pour l'utilisation des gravières en substitution de prélèvements en rivières
- Observatoire sur les économies d'eau agricole
- Contractualisation avec EDF pour avoir des volumes supplémentaires pour le soutien d'étiage à partir de retenues hydro-électriques

Bilan du dispositif de concertation



✓ Un succès confirmé par les garants de la concertation

- une participation satisfaisante du public
- débats et contributions de qualité sur un sujet complexe
- approche constructive des différents acteurs du monde de l'eau



✓ Une concertation active qui s'est maintenue malgré la crise sanitaire (visioconférences)

✓ Lauréat d'un prix des Trophées Participation et Concertation « La Gazette »



Bénéfices du dispositif de concertation



- Investissement très important des membres du panel
- Pistes équilibrées des recommandations du panel
- Elargissement du débat (gestion quantitative -> qualité de l'eau et des milieux aquatiques, aménagement du territoire, alimentation...)
- Rappel de l'urgence à agir face au changement climatique
- Instauration d'un climat apaisé, propice à la construction de projets en commun, en sortant des clivages traditionnels.

- Travail important pour l'organisation du dialogue citoyen
 - ✓ 1 an pour l'organisation préalable et le travail du panel
 - ✓ 1 an pour la traduction opérationnelle concertée avec les acteurs
- Nécessité de rendre des comptes a posteriori
 - ✓ Droit de suite demandé par les panelistes
 - ✓ Ne pas trier les recommandations du panel
- Importance de garder un équilibre entre l'avis citoyen et l'association des acteurs traditionnels du monde de l'eau
- Des nuances qui persistent entre acteurs, malgré une vision globale convergente pour la mise en œuvre



Richesse à partager, avenir à préserver

www.garonne-amont.fr

Projet de territoire pour la gestion de l'eau porté par



en partenariat avec

